



# Amicale

des anciens élèves et amis de

# Combrée

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AMICALE DU 13 MARS 2021

Le conseil d'administration de l'Amicale s'est tenu chez Madame Geneviève Charbonneau-Bloomfield aux Hommeaux à Combrée en présentiel en respectant les consignes anti-COVID pour les membres présents (avec masques et distanciation). Le président Loïc Dusseau remercia Geneviève Charbonneau-Bloomfield de son amical accueil et les autres membres de s'être déplacés. Puis, après avoir vérifié présents et absents, il débuta l'ordre du jour prévu, pendant qu'un café nous était offert par notre hôte.

### Présents physiquement

**Administrateurs** : Guy Bernier (c.1968), Jean-Louis Boulangé (c. 1964), secrétaire, Jean-Jacques Carré (c. 1966), vice-président, Geneviève Charbonneau-Bloomfield, secrétaire-adjoint, Loïc Dusseau (c. 1984), président, Gérard Fossé (c. 1974), trésorier-adjoint, François Launay (c.1985), responsable réseaux sociaux, Virginie Malherre (c.2002)

**Présidents honoraires** : Patrick Tesson (c. 1972),

### Présents par téléphone :

**Administrateurs** : Philippe Tijou (c. 1966) et Dominique Faure (c.1969).

### Excusés :

**Administrateurs** : Marie-Jo Abline, Patrick Danset (c. 1973), secrétaire adjoint, Loïck Le Brun (c. 1984), Jean-François Ploteau (c.1984), Didier Viel (c. 1966), trésorier.

**Présidents honoraires** : Jean-Michel Guittet (c. 1985) et Xavier Perrodeau (c. 1980).

### 1. Approbation du projet de compte-rendu du CA du 13/11/2020

Les membres qui avaient reçu copie l'ont approuvé à l'unanimité.

## **2. Compte-rendu des réunions de bureau précédentes**

Au-delà des réunions du CA trimestrielles, le Bureau se réunit environ une fois par mois pour gérer les affaires courantes (point sur les comptes et adhésions, préparation des Lettres d'Info et Lettres de Liaison, animation des réseaux sociaux et du site Internet, relations avec les médias, préparation des CA, suivi des projets de reconversion pour Combrée, etc.).

P. Tijou signala avoir été surpris des précisions données dans les médias sur l'estimation du coût des travaux figurant dans l'étude de 2IDE, car il avait été demandé de conserver ce projet confidentiel ; le président Dusseau répondit que seul le montant de 40M€ était évoqué dans la Lettre d'Info n°31 de fin février ainsi que le fait que ce projet était accepté et étudié par 2IDE. C'est le document de l'étude, préalablement communiqué aux administrateurs le 23 février, qui doit rester confidentiel entre nous.

G. Charbonneau s'étonna de ne pas avoir été avertie de ces détails et que c'est la presse locale qui lui en appris les grandes lignes ; en effet la presse locale reçoit les Lettres d'Information chaque mois de la part de l'Amicale, comme tous les membres du C.A. et les 650 destinataires, anciens élèves, amis et personnels du collège, ce qui explique les derniers articles du Courrier de l'Ouest du 24/01/2021 (suite à la Lettre d'Info n°30 de janvier annonçant l'accord de 2IDE de poursuivre les discussions avec l'Amicale), de Ouest France du 01/03/2021 et du Haut-Anjou du 05/03/2021 (suite à la Lettre d'Info n°31 annonçant le chiffrage des travaux).

## **3. Point sur les adhésions et sur les comptes**

Didier Viel n'a pu se joindre à nous pour raisons de santé mais nous a communiqué un point précis sur les comptes finalisés de l'exercice 2020 et les adhésions.

Déjà plus d'une vingtaine de nouvelles adhésions (24 au 10/03) ont fait suite aux Lettres d'information et au projet en cours ; les renouvellements d'adhésions sont en cours (70 au 10/03) sachant que les relances automatiques personnalisées ne sont font qu'à la date anniversaire de l'adhésion et non en début d'année.

Le président invite les membres du CA qui ne l'ont pas encore fait à renouveler leur adhésion pour 2021, en n'hésitant pas à choisir la formule Couple (ou Duo).

Le trésorier nous a informés que pour la seconde année consécutive les comptes étaient à l'équilibre avec une réserve d'environ 30 000 €. Les détails des comptes sont en annexe.

Ces comptes 2020 ont été approuvés à l'unanimité et seront soumis à la prochaine AG.

## **4. Compte-rendu de la réunion avec 2IDE du 5 février 2021**

Étaient présents à cette réunion de travail réunissant 9 personnes:

Pour l'Amicale : Loïc Dusseau, président et Jean-Jacques Carré, vice-président

Pour 2IDE : Franck Geiger et un directeur administratif

Pour l'étude de faisabilité, ses signataires : Séverine Michel, Patrick Simoneau et Vincent Mare.

Outre Jean de Fouquières et Bernard Olivier

Ils nous ont présenté dans le détail l'Etude de faisabilité fonctionnelle et technique de février 2021 commandée par 2IDE, telle que communiquée confidentiellement aux membres du C.A. le 23 février 2021.

2IDE trouve bien adapté que ce soit un projet d'école qui lui ait été soumis, plutôt qu'un ensemble hôtelier. L'étude de faisabilité de l'implantation d'un internat réalisée par des professionnels pour 2IDE révèlent une enveloppe maximale de 40 M€ TTC, sans tenir compte de la partie Ouest (occupée par l'Epide), ni de la partie Est (propriété de la commune).

L'Epide quitterait plutôt les lieux début 2023 à cause de retards dans son implantation à Avrillé. Cela donne donc un peu de temps pour réaliser ce projet d'école.

2IDE va prochainement lancer un appel public à projets pour l'occupation des 11 000 m<sup>2</sup> de bâtiments ; le projet de l'Amicale est donc le premier.

On peut estimer 1 an d'étude suivi de 2 ans de travaux donc notre projet d'école devrait démarrer en 2025-2026.

La Caisse des Dépôts et Consignations pourrait proposer un financement sur 50 ans avec un taux de l'ordre de 3 à 5% en y ajoutant d'autres subventions.

Le prix des bâtiments n'a pas été évoqué car non significatif par rapport à l'enveloppe globale de 40 M€.

Remarque importante : l'étude de faisabilité prévoit de transformer la chapelle en auditorium ; l'Amicale s'y opposera pour la conserver comme lieu de culte même s'il est ouvert à des concerts comme beaucoup d'églises et de cathédrales. Donc pas de désacralisation.

Remarques de Patrick Tesson, artisan par le passé des Classes de Citoyenneté

- L'étude faisabilité est sérieuse correspond à ce qui était attendu
- Le coût évoqué paraît élevé :  
si on se base sur 30 000€/élève/an cela fait 4100€/m<sup>2</sup> alors de la moyenne actuelle est de 3500€/ m<sup>2</sup> pour une école de ce type. Le nombre d'élèves prévu de 350 semble faible bien que l'amortissement dans ce cas se ferait sur 55 ans (durée élevée), mais cela lui semble jouable financièrement.
- Les propositions de cette étude pour les subventions sont hors sujet.

Patrick est mandaté par le CA pour prendre contact avec KPMG Angers pour la validation du Business-plan qui est maintenant l'étape indispensable pour s'assurer de la viabilité économique et financière du projet. KPMG pourrait plus tard s'occuper des comptes.

Loïc va par ailleurs se rapprocher de l'ESSCA pour voir si ses étudiants seraient intéressés par une étude de marché.

Autre aspect important : il est indispensable que cette école soit ouverte sur la commune et ne soit pas réservée à une élite : le projet l'Amicale compte sur un externat (à étudier) et un accès aux boursiers. Ce qui pourrait exclure des projets d'école confessionnelle trop repliées sur elles-mêmes.

L'ASMV pourrait naturellement être chargée des aspects implication dans le territoire et animation culturelle.

## 5. Résumé et montage du projet

### Calendrier :

Fin mars / début avril

Réunion de mise au point avec les initiateurs du projet

J. Fouquières et B. Olivier qui doivent préciser en quoi leur projet est valable, doivent affiner les détails de façon à partir sur des éléments plus solides.

Parler aussi de leur défraiement.

Juin : AG en présentant le montage du projet avec un business-plan

Après s'être entouré d'expert (Cf. ci-dessous Découpage)

Juillet : Réunion avec 2IDE avec montage du projet

### Découpage

- 1 – Soumettre l'étude de 2IDE à un expert pour contre-validation
- 2 – Faire faire une étude de marché par des élèves de l'ESSCA d'Angers
- 3 – Faire établir un business-plan sérieux par KPMG Angers, déjà utilisé par P. Tesson pour les Classes de Citoyenneté.

Il est évident que ces travaux doivent être les moins onéreux possibles.

D'autre part, il est primordial de faire valoir des entreprises locales dont les signatures sont autant de gages de sérieux ; l'intérêt est à la fois patrimonial, éducatif, économique et local.

### Montage juridique

A – Association de gestion de l'école ; association plutôt que société afin d'éviter le glissement vers des actionnaires pour en préserver l'éthique.

B – Association de propriétaires par le biais d'un fond de dotation ouvert aux investisseurs et/ou mécènes.

C - L'Amicale doit avoir un droit moral sur le montage et l'évolution de l'école en ayant des sièges clés dans les 2 instances précédentes

### Questions diverses

- Geneviève serait mandatée pour l'aspect culturel de ce projet.
- Présentation professionnelle du projet (AG et Réunion avec 2IDE) sous forme informatisée (PowerPoint)
- Prévoir une rencontre entre Amicale et ASMV collège Combrée
- Que devient le bâtiment Esnault, appartenant à la commune ?
- Souhait que la salle St Augustin soit mutualisée avec la commune.

## **6. Point sur l'animation des réseaux sociaux**

L'insertion de photo dans Facebook fonctionne bien : les 200 internautes adhèrent. La partie Combrée-Beach, sous l'égide de Patrick Tesson, donne satisfaction

## **7. Point sur le site et les Lettres**

- L'accès au site plus direct satisfait les utilisateurs.
- La création de la rubrique « L'archive du mois » n'a pas donné de résultat probant ; une autre a été mise en place en mars.
- 1296 photos de classe sont zoomées par passage de souris dessus.
- Lettre d'information de janvier : 358 ouvertures sur 623 envois
- Lettre d'information de février : 373 ouvertures sur 672 envois

## **8. Dates à retenir - programme indicatif**

Fin mars : Lettre d'information n°32 : la vie de l'Amicale, les réseaux sociaux, le site

31 mars à 10h : Réunion de travail avec Jean Fouquières et Bernard Olivier

17 avril : C.A. commun aux deux associations

Amicale des anciens élèves et amis de Combrée

Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du collège de Combrée

Fin avril : Lettre d'information n°33 : Fête des anciens le 26 juin

Fin mai : Lettre d'information n°34 : Inscription à la Fête des anciens du 26 juin

Début juin : Lettre de Liaison n°20

26 juin : Fête des anciens et A.G. dans le collège (voir avec Epide)  
130 ans de la première fête des anciens.

Cette séance se termina vers 13h. S'en suivit un apéritif initié par Guy Bernier et Jean-Jacques Carré ; un repas frugal commandé au Cocci-Market de Combrée permit de joyeux et sympathiques échanges.

Nous nous séparons vers 15h pour permettre de rentrer chez soi avant 18h.

## Annexe

### **Rapport financier du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2020**

Cet exercice 2020 retrace en recettes et en dépenses l'ensemble de l'activité comptable et financière de l'Amicale des Anciens Élèves et Amis du Collège de Combrée.

Cette année exceptionnelle montre un renouveau important et une volonté très forte des membres du conseil d'administration de relancer les adhésions des anciens en leur facilitant les modalités d'inscription en ligne et en leur proposant une information régulière et de qualité sur la vie de l'Amicale à travers notamment les lettres de liaison.

#### **Recettes de fonctionnement : 4 834,22 €**

Ces recettes de fonctionnement entre 2019 et 2020 progressent en volume de plus de 335 % passant de 1 446,20 € à 4 834,22 €.

Cette augmentation importante découle de plusieurs éléments

- au triplement des adhésions passant de 46 à 125, pour un produit de 1850,00 €
- à la mise en place d'une recette nouvelle au titre de la participation d'annonces publicitaires dans les lettres pour un total de 1 250 €.
- à l'incitation d'effectuer des dons pour une recette de 659,00 €.
- à l'augmentation des produits financiers + 167,00 €.

#### **Dépenses de fonctionnement : 3 706,08 €**

Les dépenses de fonctionnement sont aussi en augmentation de 1 123,78 € à 3 706,08 €.

Deux charges représentent plus de 75% de l'ensemble des dépenses et concernent l'amélioration du site internet de l'Amicale pour 1 170,00 € et l'organisation des CA et de l'Assemblée générale au Collège pour 1 996,70 €.

Les autres charges (fournitures de bureau, affranchissement, assurance, hébergement du site, frais financiers) correspondent au fonctionnement courant de l'Amicale.

La dépense exceptionnelle de 70 € est la gerbe lors des obsèques de Mgr Jean Tortiger.

#### **.Résultat de l'exercice : excédent de 1 128,14 €**

Pour la seconde année consécutive, l'exercice 2020 se clôture avec un résultat excédentaire de 1 128,14 €. Cet excédent viendra en augmentation des fonds propres de l'Association.

#### **Bilan : 67 501,02 €**

##### **Au passif,**

Les fonds propres associatifs augmentent de l'excédent de l'exercice 2019 et s'élèvent à 29 634,44 € 31 décembre 2020.

Le montant des produits perçus d'avance de 1 228,00 € correspond aux 6 adhérents qui ont acquitté leur cotisation à vie et à 4 anciens qui ont réglé leur adhésion 2021 en 2020.

##### **A l'actif,**

Le produit à recevoir de 250,00 € constate l'attente du règlement du coût de la participation publicitaire. Les disponibilités financières et fonds placés atteignent 45 355,41 €.

Didier Viel, trésorier

**COMPTE RÉSULTAT Exercice 2020 au 31/12/2020**

<b>DEPENSES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>RECETTES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Frais mission			Cotisations	1850,00	717,00
Fournitures de Bureau	34,99	23,98	Dons	659,00	
Affranchissement	50,78		Participation publicitaire	1250,00	
Entretien	32,80		Clés USB		
Réunion CA et AG	1996,70	797,40	MUG		
Lettre de Liaison			Tee Shirt		
Assurance	92,27		Réunions CA et AG	350,00	200,00
Brochure Inventaire			D V D		
Hébergeur Site Internet	66,14	68,90	2 Siècles d'Histoire	29,00	
Site internet	1170,00				
<b>Total Charges</b>	<b>3443,68</b>	<b>890,28</b>	<b>Total Produits</b>	<b>4138,00</b>	<b>917,00</b>
Charges financières	192,40	83,50	Produits financiers	696,22	529,20
Charges exceptionnelles	70,00	150,00	Produits exceptionnels		
<b>Total Dépenses</b>	<b>3706,08</b>	<b>1123,78</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>4834,22</b>	<b>1446,20</b>
<b>Excédent</b>	1128,14	322,42	<b>Déficit</b>		
<b>Total</b>	<b>4834,22</b>	<b>1446,20</b>	<b>Total</b>	<b>4834,22</b>	<b>1446,20</b>

**BILAN Exercice 2020 au 31/12/2020**

<b>ACTIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Immobilisations</b>			<b>Fonds Associatif</b>		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	29634,44	29312,02
Fresque «nos 40000 visages» dépréciation	1000,00	1000,00			
<b>Total 1</b>	<b>21895,61</b>	<b>21895,61</b>	<b>Total 1</b>	<b>29634,44</b>	<b>29312,02</b>
<b>Produits à recevoir</b>	250,00		<b>Charges à payer</b>		
<b>Charges d'avances</b>			<b>Produits d'avances</b>	1228,00	
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
<b>Total 2</b>	250,00		<b>Total 2</b>	<b>36738,44</b>	<b>35510,44</b>
<b>Disponible</b>					
SICAV – BNP	16684,00	16451,00			
Livret CNE	26970,27	25937,28			
C/C B N P	255,22	278,69			
C/C La POSTE	1445,92	576,57			
PAYPAL	0,00	5,73	<b>Résultat exercice</b>	1128,14	322,42
<b>Total 3</b>	<b>45355,41</b>	<b>43249,27</b>	<b>Total 3</b>	<b>1128,14</b>	<b>322,42</b>
<b>Total</b>	<b>67501,02</b>	<b>65144,88</b>	<b>Total</b>	<b>67501,02</b>	<b>65144,88</b>